Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre VI. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1771

tendresse pour vous, qui preniez plaisir à le picquer au vis; & cela, trouvez bon que je le dise, avec un dédain trop assorti à sa hauteur; passion qui n'auroit pass manqué d'une chaleur digne de son objet, & qui l'en auroit peur-être rendu digne lui-même.

Mais finissons sur cet article. J'exécuterai mon dessein dans ma premiere Lettre, que je me propose d'écrire immédiatement après le déjeuner. Je remets celle-ci au Messager que vous avez envoyé demander des nouvelles de notre fanté, avec une inquiétude de mon filence, qui est un témoignage ordinaire de votre amitié.

CLARISSE HARLOVE.

LETTRE VI.

Miss CLARISSE HARLOVE, à
Miss Howe.

20 Janvier.

Revenons à l'Histoire de ce qui se passe ici. La guérison de mon frere étant fort avancée, quoique vous puissiez compter que ses ressentiments sont plûtôt echaussés que resroidis par sa petite disgrace, mes amis (du moins mon pere & mes oncles, si mon frere & ma sœur ne veulent pas être D 5 du nombre) commencent à croire que j'at éte traitée durement. Ma mere a en la bonté de me le dire, depuis que ma der-

niere Lettre est partie.

Cependant je les crois tous perfuadés que je reçois des Lettres de M. Lovelace. Mais comme ils ont appris que Milord M..... est plus porté à soutenir son neveu qu'à le blâmer, ils le redoutent si fort, que loin de me faire des questions là-dessus, ils paroissent fermer les veux sur le seul moyen d'adoucir un esprit violent, qu'ils ont si vivement irrité; car il infiste sur une satisfaction de la part de mes oncles; & ne manquant point d'adresse, il regarde peut-être cette methode comme la plus sure, pour se rétablir avec quelque avantage dans notre famille. Ma tante Hervey a déja proposé à ma mere s'il ne seroit pas convenable d'engager mon frere à faire un tour dans fes Terres d'Yorkshire, où il avoit dessein d'aller auparavant, & à s'y arrêter jusqu'à la fin de ces troubles.

Mais rien ne paroît si éloigné de son întention. Il commence à faire entendre qu'il ne sera jamais tranquille ou satisfait, s'il ne me voit mariée; & jugeant que M. Symmes ni M. Mullins ne seront pas acceptés, il a renouvellé la proposition de M. Wycrley, en saveur, dit il, de la passion extrême

extrême que cet homme a pour moi. J'ai paru peu lenfible à ce compliment. Mais, hier leulement, il parla d'un autre, qui s'est adressé à lui par une Lettre & qui fait des offres très-considérables. C'est M. Solmes; le riche Solmes, comme vous sçavez qu'on l'appelle. Cependant ce beau nom ne s'est

attiré l'attention de personne.

S'il voit qu'aucun de ses plans de mariage ne réulisse, il pense, m'a-t-on dit, à me proposer de le suivre en Ecosse, sous pretexte, comme j'entens, dy etablir dans fa maison le même ordre qui est ici dans la nôtre. Mais le dessein de ma Mere est de s'y oppofer, pour son propre interêt; parce qu'ayant la bonté de me croire utile à la foulager un peu des foins domestiques, dans lesquels vous sçavez que ma Sœur n'entre pas, elle dit que tout lui retomberoit sur les bras dans mon absence. Si d'autres raisons l'empéchoient de s'y opposer, je le ferois moi-même; car je ne suis pas tentée, je vous assure, de devenir la femme de charge de mon Frere; & je suis persuadée que si je confentois à ce voyage, il me traiteroit moins comme sa Sœur, que comme sa servante; d'autant moins bien peut-être, que je fuis fa fœur. Et fi M. Lovelace alloit fe mettre dans la fantaisse de me suivre, le mal deviendroit encore pire.

Mais

Mais j'ai prié ma chere Mere, qui apprehende beaucoup les visites de M. Lovelace, sur tout à la veille du départ de mon frere, qui commence à se trouver assez bien pour être bien-tôt en état de partir, de me procurer la permission d'aller passer chez vous une quinzaine de jours. Croyez vous ma chere, que votre mere le trouve bon?

Je n'ose pas demander, dans ces circonstances, la liberté d'aller à ma Ménagerie. Je craindrois qu'on ne me soupçonnât d'aspirer à l'indépendance à laquelle je suis autorisée par le testament de mon grand-Pere; & ce désir ne manqueroit pas d'être expliqué comme une marque de faveur pour l'homme qu'on honore à présent d'une si grande aversion. Au fond, si je pouvois être aussi tranquille & aussi heureuse ici que je l'ai toujours été, je désierois & cet homme & tout son sexe, & je ne regretterois jamais d'avoir abandonné la disposition de ma fortune entre les mains de mon Pere.

* * *

Ma Mere vient de me causer beaucoup de joie; en m'apprenant que ma demande est accordée. Tout le monde l'approuve, à l'exception de mon Frere; mais on lui a déclaré qu'il ne doit pas s'attendre à donner toujours la loi. On m'a fait avertir de descendre condre dans la grande Salle, où mes deux Oncles & ma Tante Hervey se trouvent actuellement, pour v recevoir ma permiffion dans les formes. Vous favez ma chere, qu'il regne un grand ton de cérémonie parmi nous. Mais jamais Famille ne fut plus unie dans ses differentes branches. Nes Oncles nous regardent comme leurs propres enfans. Ils déclarent que c'est en notre faveur qu'ils vivent dans le célibat; de forte qu'ils sont consultés sur tout ce qui peut nous toucher. Ainfi dans un tems ou ils apprennent que M. Lovelace est détermine à nous rendre une visite, qu'il appelle d'amitié, mais qui ne finira pas, je crains, dans de si bons termes; il n'est pas surprenant qu'on prenue leur avis sur la permissiou que j'ai demandée d'aller passer quelques jours chez vous.

* * *

Il faut vous rendre compte de ce qui vient de se passer dans l'assemblée. Je prévois que vous n'en aurez pas plus d'amitié pour mon Frere; mais je suis fâchée moimême contre lui, & je ne puis m'en empécher. D'ailleurs il est à propos que vous sçachiez les conditions qu'on m'impose & les motifs par lesquels on s'est déterminé à me satissaire.

Clary,

Clary, m'a dit ma Mere en me voyant paroitre, on a pris en confidération la demande que vous faites d'aller passer quelques jours chez Miss Howe. Elle vous est accordée.

Contre mon avis, je vous proteste, a dit mon Frere en l'interrompant d'un ton

brufque.

Mon fils! c'est le seul mot qu'à dit mon Pere, & il a froncé le sourcil. Cet ordre muet a sait peu d'impression. Mon Frere a le bras en écharpe. Il a souvent la petite ruse d'y jetter les yeux, lorsqu'on propose quelque ouverture qui peut tendre à une reconciliation avec M. Lovelace: qu'on empêche donc cette petite sille (je suis souvent cette petite sille, pour lui) de voir un méprisable libertim.

Personne n'a ouvert la bouche.

Entendez-vous, ma Sœur Clarisse? prenant le filence de tout le monde pour une approbation. Vous ne devez pas recevoir les visites du Neveu de Mylord M....

Chacun a continué de garder le filence. Il m'a interrogée : entendez-vous dans ce fens, Miss Clary, la permission qu'on vous accorde ?

Monsieur, lui ai-je répondu, je voudrois pouvoir entendre que vous êtes mon Frere, & que & que vous voulissiez entendre vous même que vous n'êtes que mon Frere.

O cœur, cœur trop prévenu! en levant

les mains avec un fouris infultant.

Je me suis tournée vers mon Pere. Monficur, j'en appelle à votre Justice. Si j'ai mérité ces reslexions, je demande de n'être pas épargnée. Mais si je ne suis pas responsable de la témérité!...

Qu'on finisse, a dit mon Pere, qu'on finisse de part & d'autre. Vous ne devez pas recevoir les visites de ce Lovelace, quoique... & vous, mon fils, vous ne devez laisser rien échaper au désavantage de votre

Sœur. C'est un digne enfant.

Monsienr, je n'ajoute rien, a-t-il répliqué. Mais j'ai son honneur à cœur, comme celui de toute la Famille.

Et c'est delà, Monsseur, ai-je répris, que viennent des reslexions si peu fraternelles!

Fort bien, m'a-t-il dit; mais observez s'il vous plait, Miss, que ce n'est pas moi, & que c'est votre Pere, qui vous dit que vous ne devez pas recevoir les visites de ce Lovelace.

Mon Neveu! lui a dit ma Tante Hervey, permettez-moi de remarquer qu'on peut le fier à la prudence de ma Niéce Clary.

Je fuis convaincue qu'on le peut, a con-

timié ma Mere.

Mais,



Mais, ma Tante, mais Madame, a représenté ma sœur Arabelle, il me semble qu'il n'y a point de mal à informer ma Sœur sous quelles conditions elle va chez Miss Howe, puisque s'il a l'adresse de s'ouvrir l'entrée de cette maison....

Vous pouvez compter, a interrompu mon Oncle Jules, qu'il cherchera toutes fortes

de moyens pour la voir.

L'Impudent ne les trouveroit pas moins ici, a dit mon Oncle Antonin, & il vaut

mieux que ce soit-là qu'ici.

Le mieux, a repris mon Pere, est que ce ne soit nulle part; & se tournant vers moi, je vous ordonne, sous peine de me déplaire,

de ne le pas voir du tout.

Soyez fûr, Monfieur, lui ai-je dit, que je ne le verrai pas dans aucune vûe de l'encourager, & que je ne le verrai pas du tout, si je puis éviter de le voir avec décence.

Vous favez, a dit ma mere, avec quelle indifférence elle l'a vu jusqu'à présent. On peut, comme l'a remarquée ma sœur Hervey, se fier hardiment à sa prudence.

Avec quelle apparente indifference.... a murmuré mon Frere d'un ton mocqueur.

Mon Fils! a interrompu sévérement mon Pere.

Je